

## Communiqué de presse

Paris, le 20 mai 2026

### « Redevance sur les EHPAD lucratifs » : un contresens stratégique et économique au moment où les besoins explosent

**Face à la proposition formulée par la Fédération hospitalière de France (FHF) visant à instaurer une redevance solidaire sur les établissements privés lucratifs, le Synerpa souhaite réagir avec fermeté. Cette proposition envoie un signal profondément contre-productif au moment même où notre pays devrait mobiliser toutes les énergies pour faire face au vieillissement de la population.**

La France fait face à un choc démographique majeur. Chaque année, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie progresse fortement. Dans le même temps, l'ensemble des établissements et services du secteur — quels que soient leur statut ou leur modèle économique — traversent des difficultés économiques majeures : inflation durable, tensions de recrutement, hausse des coûts de fonctionnement et sous-financement chronique.

**Dans ce contexte, instaurer une contribution supplémentaire ciblant exclusivement les opérateurs privés lucratifs reviendrait à fragiliser leur capacité d'investissement au moment même où le pays a besoin de construire, transformer et adapter massivement son offre médico-sociale.**

Cette proposition d'une redevance sur les EHPAD privés est donc totalement en décalage avec les réalités du terrain alors que la priorité devrait être de redonner de la visibilité aux acteurs du secteur et de soutenir les investissements nécessaires pour répondre à l'explosion des besoins.

Les acteurs privés jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement du vieillissement. Depuis plus de vingt ans, ils ont investi massivement dans la création, la rénovation et la modernisation des établissements, contribuant directement à améliorer les conditions d'accueil des personnes âgées et à développer de nouvelles formes d'accompagnement.

**Cependant, ils sont aujourd'hui dans une grande fragilité économique : plus des deux tiers des établissements médico-sociaux étaient en déficit en 2024.**

Le Synerpa appelle donc à sortir des oppositions entre acteurs publics et privés et à construire une stratégie fondée sur la complémentarité, la stabilité et l'investissement.

Face au défi démographique qui s'annonce, la France ne pourra réussir qu'en donnant à l'ensemble des acteurs du grand âge les moyens d'agir

**Pour Jean-Christophe AMARANTINIS, président du Synerpa :** *« Cette proposition de redevance sur les opérateurs privés lucratifs est pour nous incompréhensible. Aujourd'hui, tout le monde connaît les difficultés économiques que connaissent nos établissements. Les acteurs qui investissent dans l'accompagnement des personnes âgées ont besoin de visibilité et de capacité d'investissement, pas de charges supplémentaires. Ne pas le comprendre, c'est prendre le risque d'un désinvestissement, qui aura des conséquences très concrètes sur notre capacité à faire face au vieillissement de la population ».*

#### **À propos du Synerpa**

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des habitats intermédiaires, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 habitats intermédiaires et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 170 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETh), qui représente 110 établissements, est également un syndicat affilié du Synerpa.

#### **Contacts presse**

Synerpa – Elisabeth Roy – 06 17 49 56 64 – roy@synerpa.fr  
HAVAS Paris – Nelly Garnier – 06 89 30 95 38 – nelly.garnier@havas.com